L'an Mil Neuf Cent Trente-Neuf, le dixième jour du mois de juillet.

Devant Mtre Joseph Lacoursière, Notaire pour la Province de Québec, résidant et exerçant au village de Saint Casimir, Comté de Portneuf, District de Québec, soussigné.

Comparaît: Monsieur David Mayrand, menuisier demeurant en la paroisse de Saint Charles des Grondines, Comté de Portneuf.

Lequel par les présentes fait donation entrevifs et irrévocable à son fils Monsieur Emilien Mayrand, menuisier et propriétaire de moulin à scie demeurant aussi en la paroisse des Grondines, à ceprésent et acceptant donataire savoir:

Une lisière de terrain situé au premier Rang de la Paroisse des Grondines, à l'endroit appelé Village du Moulin, cette lisière de terrain pouvant être décrite comme suit:

Cette lisière de terrain étant prise à partir de l'Ancienne Route Nationale , Route No 2 ou Trans-Canada, où cette lisière arrive en forme depointe;en profondeur ce terrain aura une largeur de dix-huit pieds, la ligne du côté Sud aura une longueur de Cent Soixante-Huit pieds et la ligne du côté Nord aura une longueur de Cent vingt-huit pieds, le tout mesure anglaise,

et bornée comme suit: en front par l'Ancienne Route Nationale, en profondeur par le donataire, du côté Nordpartie par l'Ancienne Route Nationale et partie par le donataire. Ce terrain est connu eté désigné comme étant partie du lot Numéro Cent Quarante-Six, sur le Cadastre Officiel du Comté de Portneuf, pour la paroisse de Saint Charles des Grondines au Premier Rang.

Titre de Propriété.

Le donateur est propriétaire du terrain donné aux présentes pour l'avoir acquis en plus grande partie de Monsieur Arthur E. Trottier, suivant vente passée devant

No. 9664 JE CERTIFIE QUE CE DOCUMENT A ÉTÉ ENRÉGISTRÉ AU LONG AU BUREAU D'ENRÉGISTREMENT DU COMTÉ DE PORTNEUF, LE JOUR DE MIL NEUF CENT-TRENTE-neuf A HEURE 9 A.M. DANS LE RÉGISTRE VOL. 19 FOL. 390 SOUS LE NUMÉRO Quatre Vingt Quinze Mille cinq cent quarante.

ENREGISTREMENT PROVINCE DE QUÉBEC 50 CTS REGISTRATION

No. 5684

Le 10 juillet 19 39

Donation Entrevifs:

David Mayrand,

à

Emilien Mayrand.

1ère Copie

No. 96640 REG. A VOL. 107
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE PORTNEUF
LE 13 Juillet 1939 A 9 h. a. m.

JOSEPH LACOURSIÈRE L. L. L.
Notaire
St-Casimir Cté Portneuf

le Notaire N. Henri Tardif, le 11 octobre 1914, copie enregistrée à Cap Santé, le 5 novembre 1914, sous le Numéro 59529.

Conditions.

Cette donation est faite à la charge par le donataire de payer pour l'avenir les taxes et cotisations dont l'immeuble donné aux présentes pourra être chargé, quitte pour le passé et franc et quitte de toutes hypothèques.

En outre, cette donation est fsite à titre gratuit.

Dont Acte: Fait et passé à Grondines sous le Numéro Cinq Mille Six Cent Quatre-Vingt-Quatredes Minutes du Notaire soussigné.

En foi de quoi, les parties ont signé avec moi, Notaire et en ma présence lecture faite.

(Signé) David Mayrand.

(" ") Emilien Mayrand.

(" ") Joseph Lacoursière, N. P.

Vraie copie de la minute demeurée de record en mon étude.

Joseph Lacoursière N.P.